

Voyager en toute sécurité à Jersey

Avant de vous rendre à Jersey, tous les passagers arrivant à Jersey DOIVENT s'enregistrer et déclarer tous les pays ou régions où ils ont passé la nuit durant les 14 jours précédant leur arrivée. Rendez-vous sur gov.je/JerseyTravel

Exigences en matière de dépistage et d'isolement

Dans le cadre de la politique pour des voyages plus sûrs, les pays et les régions font l'objet d'une évaluation des risques et sont classés en trois catégories (vert, orange, rouge), chacune ayant impliquant différentes exigences en matière de tests et d'isolement.



Pays et régions à statut vert

Jour 0 (date d'arrivée) et jour 8 = Auto-isolement jusqu'à obtention du résultat négatif du test effectué en jour 0



Pays et régions à statut orange

Tests PCR Jour 0 (date d'arrivée), jour 5 et jour 10 = Auto-isolement jusqu'au jour 5 et obtention du résultat négatif



Pays et régions à statut rouge

Tests PCR Jour 0 (date d'arrivée), jour 5 et jour 10 = Auto-isolement jusqu'au jour 10 et obtention du résultat négatif

Statut vert

En attendant le résultat de votre test

Vous devriez recevoir le résultat de votre test dans les 12 heures.

Vous devez vous isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif de votre test du jour 0.

Statut ambre

En attendant le résultat de votre test

Vous devriez recevoir le résultat de votre premier test dans les 12 heures. Vous devez vous isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif de votre test effectué le cinquième jour.

Attendez-vous à être contacté par l'équipe de contrôle et d'exécution, qui vérifiera que vous vous isolez comme il se doit.

Statut rouge

En attendant le résultat de votre test

Vous devriez recevoir le résultat de votre test dans les 12 heures. Vous êtes tenu de vous isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif du test effectué en jour 10.

Attendez-vous à être contacté par l'équipe de contrôle et d'exécution, qui vérifiera que vous vous isolez comme il se doit.

Si le résultat de votre test est positif

Si le résultat de votre test est positif, notre équipe Contact Tracing vous appellera pour vous donner des conseils sur ce que vous devez faire et sur le soutien dont vous pouvez bénéficier. Vous devez immédiatement vous isoler et fournir à l'équipe Contact Tracing les coordonnées des personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les jours précédents (distance inférieure à 2 mètres pendant plus de 15 minutes).

Si le résultat de votre test est négatif

Si le résultat de votre test est négatif, vous recevrez un message texte pour vous en informer.

Si, par la suite, vous présentez des symptômes du COVID-19, vous devez vous isoler et contacter la ligne d'assistance téléphonique, afin qu'elle puisse vous fournir le soutien approprié et les prochaines étapes.

Vous devez continuer à répondre aux SMS quotidiens.

Si le résultat de votre test est négatif

Si le résultat de votre test est négatif, vous recevrez un SMS pour vous en informer.

Vous devez continuer à vous isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif de votre test du cinquième jour. Si vous développez par la suite des symptômes de COVID-19, vous devez continuer à vous isoler et contacter le service d'assistance téléphonique, afin qu'il puisse vous fournir le soutien approprié et les prochaines étapes.

Vous devez continuer à répondre aux SMS quotidiens.

Si le résultat de votre test est négatif

Si le résultat de votre test est négatif, vous recevrez un SMS pour vous en informer.

Vous devez continuer à vous isoler jusqu'à ce que vous receviez un résultat négatif à votre test du 10e jour. Si vous développez par la suite des symptômes de COVID-19, vous devez continuer à vous isoler et contacter le service d'assistance téléphonique, afin qu'il puisse vous fournir le soutien approprié et les prochaines étapes.

Vous devez continuer à répondre aux SMS quotidiens.

Statut vaccinal – « Feu vert »

Si vous avez été « entièrement vacciné » et que vos antécédents de voyage sont verts ou ambres, vous n'aurez à passer qu'un seul test le jour de votre arrivée et n'aurez pas à vous isoler. C'est ce qu'on appelle une classification « feu vert ».

Si vous avez des antécédents de voyage rouges, vous devez vous isoler jusqu'à ce que vous obteniez un résultat négatif le dixième jour, même si vous avez été entièrement vacciné.

Par « entièrement vacciné », on entend

- vous avez reçu 2 doses d'un vaccin approuvé par la MHRA (Pfizer, AstraZeneca ou Moderna)
- la deuxième dose a été administrée au moins 14 jours avant votre arrivée à Jersey
- vous avez reçu les deux doses en Angleterre, au Pays de Galles, en Écosse, en Irlande du Nord, en République d'Irlande, à Jersey, Guernesey ou l'île de Man

Vous devez:

- rédiger une déclaration stipulant votre statut de personne entièrement vaccinée lors de l'enregistrement avant le voyage
- fournir une preuve physique de votre statut vaccinal sur demande à votre arrivée à Jersey (sauf si vous avez été vacciné dans le cadre du programme de vaccination du gouvernement de Jersey).

Après vous être fait tester

Nous vous enverrons un SMS au numéro de portable enregistré, tous les jours pendant les 14 jours suivants. Vous devez répondre par le mot WELL pour confirmer que vous n'avez pas de symptômes du COVID-19.

Si vous ou un membre de votre famille présente des symptômes, vous devez immédiatement vous isoler, répondre au message par le mot COVID et appeler le service d'assistance téléphonique. Un membre de l'équipe Contact Tracing vous appellera alors pour discuter du soutien et des prochaines étapes.

Si vous ne répondez pas aux SMS, un membre de l'équipe de suivi et d'exécution vous appellera pour vérifier que vous allez bien. Si nous n'obtenons pas de réponse, des agents techniques de la police ou de la santé environnementale se rendront sur votre lieu de résidence pour s'assurer de votre bien-être. Si vous n'êtes toujours pas joignable, l'affaire sera transmise à la police des États de Jersey pour une éventuelle action coercitive.



GovJersey: You MUST reply to this message. How are you? If you're well, reply 'WELL'. If you or any of your party have developed symptoms, reply 'COVID'.

Auto-isolement

Le fait de ne pas s'isoler est une infraction pénale et vous pouvez être condamné à une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 £.

Pendant votre isolement, vous ne devez pas vous rendre au travail, à l'école, dans les magasins, dans les lieux publics, utiliser les transports en commun ou les taxis, quitter votre domicile ou votre logement ou sortir pour faire de l'exercice.

L'équipe de contrôle et d'exécution vous contactera régulièrement pour surveiller vos symptômes et s'assurer que vous vous conformez aux règles en restant dans votre lieu de résidence.

Transport vers votre logement

Dans la mesure du possible, vous devez utiliser votre propre moyen de transport pour vous rendre à votre logement.

Si quelqu'un vient vous chercher, vous devez garder la plus grande distance possible avec lui dans le véhicule et nettoyer tout ce que vous avez touché une fois le trajet effectué.

Si vous n'êtes pas symptomatique, vous pouvez, si cela est absolument nécessaire, utiliser les transports publics pour vous rendre directement à votre logement. Vous devez respecter les conseils de distanciation physique pendant ce voyage et porter un masque pendant tout le trajet.

Où vous pouvez vous isoler

Vous devez vous isoler dans un seul endroit pendant toute la période, où vous pouvez vous faire livrer de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Vous devez vous isoler à l'adresse que vous avez fournie aux fonctionnaires de Jersey, comme suit :

Votre propre domicile

- Si vous vivez seul, vous devez vous isoler directement à l'adresse que vous avez fournie.
- Si vous vous isolez au sein d'un foyer:
 - Si vous voyagez ensemble en tant que famille/groupe, vous devez tous vous isoler immédiatement.
 - Si vous arrivez dans une famille/un logement partagé avec d'autres personnes qui n'ont pas voyagé, vous devez vous séparer du reste du foyer.
 - Les membres du foyer qui n'ont pas voyagé avec vous ne sont pas tenus de s'isoler.

Si vous présentez des symptômes de coronavirus, toute la famille doit s'isoler et vous devez appeler la ligne d'assistance téléphonique pour obtenir des conseils supplémentaires sur les tests et les exigences en matière d'isolement.

Un hôtel ou un autre logement temporaire

- Vous devez rester à l'écart des personnes qui n'ont pas voyagé avec vous.
- Vous ne devez pas utiliser les espaces partagés, y compris les bars, les restaurants, les installations sanitaires ou autres espaces partagés.
- Vous devez garder une distance physique avec le personnel et les autres clients à tout moment.

Vous ne devez pas vous rendre dans un magasin, une pharmacie ou un autre endroit sur le chemin de votre lieu d'isolement. Si vous avez besoin de fournitures, demandez à votre famille ou à vos amis d'aller les chercher et de les livrer pour vous. Si vous n'avez personne qui puisse le faire pour vous, veuillez consulter la section ci-dessous.

Où puis-je obtenir de l'aide ?

Vous pouvez obtenir de l'aide et un soutien par le biais du service ConnectMe sur gov.je/ConnectMe. Il s'agit notamment de services de livraison de nourriture, de conseils en matière de santé mentale et physique, d'offres de logement et d'informations pour les familles et les jeunes (le Children and Families Hub). Vous pouvez également appeler le service d'assistance téléphonique.

Que faire à la fin de la période d'isolement ?

Après la fin de votre période d'isolement, vous pouvez quitter votre logement à condition de ne pas avoir développé de symptômes. Vous devez continuer à suivre les derniers conseils en matière de santé publique. Si vous commencez à présenter des symptômes après la fin de votre période d'isolement, vous devez recommencer votre période d'isolement et appeler le service d'assistance téléphonique.

Ligne d'assistance sur le coronavirus

01534 445566

Téléphone gratuit : 0800 735 5566 (il se peut que votre opérateur étranger vous facture cet appel)